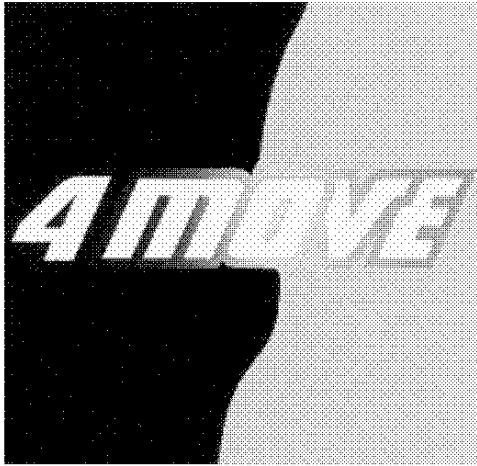


ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION –

Règle 18^{ter}.1)

I. Office qui envoie la déclaration: SERVICE FÉDÉRAL POUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, LES BREVETS ET LES MARQUES (ROSPATENT) 30-1, Berejkovskaya nab., 123995, Moscou, G-59, GSP-5, Fédération de Russie Télécopie: (495) 243-3337 / téléphone: (495) 240-33-39
II. Numéro de l'enregistrement international: 1031791
III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): FOODCARE SPÓLKA Z O.O.
IV. Reproduction de la marque: 
V. La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés: Cl. 32: "Essences pour la préparation de boissons; limonades; limonades en poudre; boissons sans alcool; boissons gazeuses; poudres pour boissons gazeuses; nectars de fruits; pastilles pour boissons gazeuses; produits et préparations pour la confection de boissons énergétiques; produits et préparations pour la confection de boissons rafraîchissantes et boissons concentrées contenant des micro-éléments; jus de fruits; jus de végétaux; sorbets; sirops pour boissons; eaux minérales; eaux gazeuses; boissons isotoniques et énergétiques."

VI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration:

Directeur général



Dr. Boris Simonov

VII. Date: **26/01/2011**